



Commune de SAINT-BAUZILE
Département de l'ARDECHE

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL N° 5**

Séance du mardi 28 mai 2024

| Membres du Conseil Municipal | Présent(e) | Absent(e) | Excusé(e) | Procuration |
|------------------------------|------------|-----------|-----------|----------------------|
| Michel HEYRAUD | X | | | |
| Jean-Paul AUGIER | X | | | |
| David BOULLANGER | X | | | |
| Maxime CARTE | X | | | |
| Jérôme GRIMAUD | | | X | Bernard ROSSETTI |
| Elodie KOPEC | | | x | Karinne NEGRE |
| Karinne NEGRE | X | | | |
| Marie-Pierre REYNIER | X | | | |
| Bernard ROSSETTI | X | | | |
| Laetitia TAMBAU | X | | | |
| Nicolas ZANANDREIS | | | X | Marie-Pierre REYNIER |

Secrétaire de séance : Karinne NEGRE

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire au sein du Conseil Municipal. Madame Karinne NEGRE s'est désignée pour remplir cette fonction.

Lecture du dernier procès-verbal (30 avril 2024) et approbation à l'unanimité des présents.

A l'ordre du Jour :

1- BAR COMMUNAL

Afin de préparer l'ouverture du bar éphémère, l'inventaire du stock a été réalisé par Monsieur Bernard ROSSETTI et Monsieur Maxime CARTE, respectivement deuxième et troisième adjoint.

Afin de décider des tarifs des boissons, Madame Marie-Pierre REYNIER a établi un tableau d'estimation du prix d'achat et de recettes attendues sur les boissons de différentes grandes surfaces.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décide que le bar sera ouvert tous les mardis et jeudis de 18 h à 22 h à partir du jeudi 6 juin (arrêté municipal d'ouverture temporaire d'un débit de boissons établi de juin à décembre 2024).

2- 2024-022 : DELIBERATION INSTAURANT LA FIXATION DES TARIFS DES BOISSONS POUR LE BAR COMMUNAL DU VILLAGE

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 15 octobre 2004 décidant de l'achat d'une licence IV ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020, autorisant le Maire à créer des régies communales en application de l'article L. 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis conforme du comptable public du 16 avril 2024 ;

Vu l'arrêté municipal du 17 avril 2024 annulant et remplaçant l'arrêté 2023-025 instituant une régie de recettes multi-services ;

Vu l'arrêté municipal 2024-14 autorisant la commune à ouvrir un débit de boissons temporaire

du 01/06/2024 au 31/12/2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

APPROUVE les tarifs de vente de boissons comme suit :

| | | | |
|--------------------------------------|--------|--|--------|
| Jus de fruits | 2,00 € | Café, thé | 1,50 € |
| Bière pression (25 cl) | 2,50 € | Chocolat | 2,00 € |
| Galopin de bière | 1,50 € | Ricard-Pastis (2 cl) | 2,00 € |
| Sirop à l'eau | 1,00 € | Diabolo | 1,50 € |
| Bouteille d'eau gazeuse (1 l) | 4,00 € | Boisson gazeuse (coca, ice tea, orangina ...) | 1,50 € |
| Whisky baby (2 cl) | 2,00 € | Vin (verre) | 2,00 € |
| | | Vin blanc/rouge/rosé (carafe 0.75 l) | 9,00 € |

3- FESTIVITES ET CEREMONIES

3.1 Spectacle des Préalables - mercredi 5 juin 2024 à 17 h Place de la mairie

Montage sur site prévu à 13h par les organisateurs.

La petite salle polyvalente est mise à disposition comme vestiaire pour le duo d'artistes.

L'utilisation du parking Nord de CHEMVIRON a été accordée de 16 h à 19 h.

Des barrières pour exclure au stationnement le parking de la place de la mairie et le matériel seront mis en place par le service technique de la commune.

Le Foyer Laïque organise une buvette de 13 h à 20 h sur la place de la mairie (arrêté d'autorisation d'ouverture temporaire d'une buvette établi).

3.2 Fête de l'école par l'APE du RPI samedi 22 juin 2024

Buvette, tombola et fête de départ en retraite de Jean-Michel RAVEL organisées par l'APE du RPI le samedi 22 juin.

Des lots seront offerts par la mairie pour la tombola, comme chaque année.

Hors APE : fête de départ en retraite de Monsieur Jean-Michel RAVEL organisée par les maires du RPI vendredi 5 juillet 2024 à 17 h. Un bon cadeau sera offert par la commune. Madame Karinne NEGRE en sera la maîtresse de cérémonie.

3.3 Fête du 14 juillet

Devis du feu d'artifice signé (du même montant que l'année précédente).

Monsieur Bernard ROSSETTI souhaite rencontrer l'artificier afin de régler quelques détails

3.4 Cérémonie de départ en retraite de Monsieur Marc FLORENTIN

Après en avoir délibéré, la cérémonie aura lieu le jeudi 27 juin à partir de 18 h.

Un bon cadeau sera offert par la commune.

La secrétaire de mairie se charge de contacter Monsieur FLORENTIN pour vérifier sa disponibilité et contacter la presse.

4- ELECTIONS EUROPEENNES

Commission de Contrôle des Listes Electorales

La Commission de Contrôle des Listes Electorales en amont des élections a eu lieu le 16 mai : depuis la dernière révision des listes électorales en décembre 2023, 5 nouveaux électeurs ont été inscrits d'office, 4 se sont inscrits volontairement et 2 ont été radiés pour inscription dans une autre commune ; totalisant 240 électeurs actifs sur la liste principale et 3 électeurs actifs sur les listes complémentaires municipale et européenne.

Le tableau des inscriptions et radiations intervenues depuis la dernière réunion de la commission prévue à l'article L 19 a été mis à disposition des électeurs auprès des services de la commune au lendemain de la réunion et pour une durée de 7 jours correspondant au délai dont disposent les électeurs pour contester ce tableau devant le juge judiciaire.

Liste des candidats

L'arrêté du 17 mai 2024 fixant les listes des candidats à l'élection des représentants au Parlement Européen des 8 et 9 juin 2024 décrète l'ordre des 37 listes de candidats. Une liste supplémentaire a été ajoutée et un nouvel arrêté est en attente d'être publié : total 38 listes.

Composition du bureau

Des assesseurs et assesseurs suppléants peuvent être désignés par les représentants des listes.

Suite au précédent Conseil Municipal, les permanences des élus ont été prises en compte et après en avoir délibéré, la composition du bureau a été établie sous réserve.

5- VIE SCOLAIRE

5.1 Visite de l'Inspecteur de l'Académie - vendredi 17 mai 2024

L'Inspecteur d'Académie du Département de l'Ardèche et l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription du Teil ont fait la visite des écoles du RPI le vendredi 17 mai, accompagnés de Monsieur Bernard ROSSETTI et élus des 2 autres communes du RPI.

Monsieur ROSSETTI ajoute que l'Inspecteur était enchanté du fonctionnement du système scolaire du RPI et du SITSL, mais a insisté sur le fait qu'il faudrait prendre en charge plus d'enfants de moins de 3 ans.

Pas de fermeture de classe prévue.

5.2 Commission restauration scolaire - mardi 28 mai 2024 à 17h30

Madame Karinne NEGRE, 1^{ère} adjointe, présente à la réunion, fait le synopsis de la commission de restauration scolaire : un pôle alimentaire à la CCARC a été créé afin de développer une cohérence et une meilleure communication entre les agriculteurs, les producteurs locaux et la restauration collective.

Madame NEGRE ajoute qu'une diététicienne interviendra ponctuellement dans les cantines de la CCARC ; des repas végétariens (haut de gamme) seront développés tout en étant à l'écoute des écoliers et de leur goût.

Madame NEGRE annonce qu'Alba-La-Romaine et Saint-Thomé ont dernièrement adhéré à la restauration collective de la CCARC.

Un groupe de travail sera mis en place à la CCARC afin de mieux gérer le gaspillage et les déchets alimentaires.

L'accent a également été mis sur l'hygiène et la traçabilité des produits.

5.3 Dictionnaires aux élèves passant en sixième 2024/2025

Comme chaque année, afin d'obtenir les noms des élèves passant en sixième et préparer la remise traditionnelle des dictionnaires en septembre, Madame Karinne NEGRE se propose de contacter le directeur de l'école.

5.4 Prochain calendrier scolaire 2024/2025

Pour information :

Rentrée des classes : lundi 2 septembre 2024 – Fin des classes : samedi 5 juillet 2025.

Vacances de la Toussaint : du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025

Vacances d'hiver : du samedi 22 février au lundi 10 mars

Vacances de printemps : du samedi 19 avril au lundi 5 mai

Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

6- PERSONNEL

6.1 Renouvellement contrat CDD – Madame Béatrice LEROY

Madame Béatrice LEROY est renouvelée en qualité d'adjoint d'animation (agent de restauration scolaire) pour l'année scolaire 2024/2025 (du 26 août 2024 au 08 juillet 2025).

6.2 Surveillance périscolaire juin/ juillet 2024 et année scolaire 2024/2025 – Monsieur Pascal ROUBY

Monsieur Pascal ROUBY est embauché en CDD en qualité d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe du 1^{er} juin au 05 juillet 2024 et pour l'année scolaire 2024/2025 pour la surveillance périscolaire de 12 h à 13 h.

6.3 Horaires Monsieur Eric ROMESTANT : du 1^{er} juin au 30 novembre 2024

1 semaine sur 2

Semaine 1

| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | |
|--------------------------|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------|-------------|
| Service technique | 8h-12h 13h-17h | 10h-12h 13h-16h | 9h-12h 13h-17h | 10h-12h 13h-16h | |
| Bar | | 18h-22h | | 18h-22h | |
| Total heures | 8 h | 9 h | 7 h | 9 h | 33 h |

Semaine 2

| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | |
|--------------------------|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------|-----------------|-------------|
| Service technique | 8h-12h 13h-17h | 10h-12h 13h-16h | 9h-12h 13h-17h | 10h-12h 13h-16h | 9h-13h | |
| Bar | | 18h-22h | | 18h-22h | | |
| Total heures | 8 h | 9 h | 7 h | 9 h | 4 h | 37 h |

7- AUTRES

7.1 Point sur les travaux à venir

La petite salle polyvalente a été repeinte par le service technique.

Refixation du ballon de pression dans les toilettes de la salle polyvalente (Ets Dumas Alexandre) : Juin 2024

Achat et pose pompe à chaleur (Ets Dumas Rémy) : Août 2024

Rénovation de la voirie (Ets SCR) : juin 2024

7.2 Jurés d'assises 2025 - 16 mai 2024 à 13 h 30

Madame Maryline CALABRIN, secrétaire de la mairie, a participé au tirage au sort de la liste probatoire de désignation des jurés d'assises 2025 ; une nouvelle fois organisé par la mairie de CRUAS.

Les personnes tirées (2) au sort sur la commune ont été contactées.

7.3 La Truffière - Ardèche Habitat

Ardèche Habitat a transmis le bornage de la Truffière et Monsieur ROSSETTI annonce que le début des travaux est prévu en septembre 2024.

7.4 Opération brioches pour ADAPEI 07 - 14 au 20 octobre 2024

Comme chaque année, l'ADAPEI 07 organise une opération brioches à laquelle la commune participe: celle-ci se déroulera du 14 au 20 octobre 2024.

40 brioches ont été commandées et seront vendues à 6 euros l'unité (contre 50 l'année précédente).

8- QUESTIONS DIVERSES

Madame Marie-Pierre REYNIER explique qu'après avoir assisté à l'Assemblée Générale FRANCE REINS 26/07 du 26 mai 2024 à Le Pouzin (Ardèche), qu'une opération nommée « VADO » a été lancée en janvier 2023 par le collectif associatif « Greffes+ » rassemblant déjà plus de 200 grandes villes et petits villages.

Ce sont des élus et des citoyens qui s'engagent, aux côtés des soignants, des patients et de leurs proches, et des associations pour sauver plus de vies.

C'est à la fois très simple et très utile ! Il suffit d'apposer un panneau à l'entrée des villes ou villages pour inciter chacun à parler du don d'organes avec ses proches ; un geste à la fois héroïque et très simple à faire.

Par ce geste, Saint-Bauzile, deviendrait l'une des premières communes ardéchoises à sensibiliser sa population ; une façon d'inciter les passants à réfléchir sur le sujet mais également d'afficher leur solidarité et agir pour la santé.

Après avoir fait un tour de table, les membres du conseil municipal décide de programmer une délibération pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle au prochain conseil municipal prévu le 25 juin 2024.

Monsieur Bernard ROSSETTI indique qu'il sera absent du 15 au 23 juin.

Exposition des toiles de Monika RIETHMUELLER : Madame RIETHMUELLER rencontrera Monsieur le Maire et Monsieur ROSSETTI le 29 mai afin d'organiser l'exposition de ses toiles.

Prochain conseil d'école : le jeudi 13 juin 2024 à 18 h à St Lager-Bressac (salle de la cantine).
KN

Cafés littéraires : du jeudi 10 au 13 octobre 2024. Date à confirmer ultérieurement pour St-Bauzile.

Prochain conseil municipal le 25 juin à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance.

Séance levée à 22h40.

Le Maire

Michel HEYRAUD

La Secrétaire de séance

Karinne NEGRE



A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned to the right of the text "La Secrétaire de séance".